

MOLLET Emile Henri

Né à Saulzoir (Nord) le 30 novembre 1891, fils d'Henri Eleuthère MOLLET et Léontine LAFORGUE.
Etireur de tubes

Marié à Saulzoir le 10 août 1919 avec LEFEBVRE Germaine
(beau-frère de GODMEZ Henri par sa femme)



**Emile MOLLET (à droite) son beau-frère
Henri GODMEZ (à gauche) – Après Guerre**

Service militaire

Recrutement de Cambrai (Nord), classe 1911, matricule n° 2093

Signalement : Cheveux châtain clair, yeux marron, front moyen, nez rectiligne, visage étroit, taille 1,61 m
Renseignements complémentaires : teint pâle, menton saillant

Incorporé au 1^{er} Régiment d'Infanterie (R.I.) le 10 octobre 1912.

Soldat musicien le 6 février 1914.

Guerre 14-18

Parti « aux armées¹ » le 2 août 1914

Citation à l'ordre de la brigade le 12 novembre 1917 :

« brancardier musicien plein de courage et de dévouement, a assuré le transport des blessés dans les conditions les plus périlleuses et des plus difficiles à cause des tirs violents de l'ennemi et du terrain détrempé et complètement bouleversé »

Note : Les musiciens du Régiment font partie de la C.H.R. (Compagnie Hors Rang, c'est-à-dire qu'ils sont rattachés à l'Etat-major du Régiment). Pendant les combats, les musiciens deviennent souvent brancardiers.

ambulance. 6/11 S.P. 213 pour grippe le 27 mai 1918, rentré à la compagnie le 1^{er} octobre 1918.

Dirigé le 24 janvier 1919 sur la Compagnie du Nord à Béthune en qualité d'homme d'équipe.

Classe affecté spécial, 5^{ème} division de chemin de fer de campagne sub. Complémentaires compagnie du Nord équipe à Valenciennes le 23 mai 1919.

Rayé des A.V. le 29 août 1920.

Affecté dans la réserve du 1^{er} régiment d'infanterie le 9 avril 1921

Certificat de bonne conduite accordé.

Dégagé de toutes obligations militaires le 15 octobre 1940.

- Croix de Guerre
- Médaille Interalliée

Campagne contre l'Allemagne :

Aux armées : du 2 août 1914 au 26 mai 1918

Hôpital convalescent : du 27 mai au 1^{er} octobre 1918

Aux armées : du 2 octobre au 11 novembre 1918

Aux armées : du 12 novembre 1918 au 23 janvier 1919

Jean-Marie DEGRAVE (AGFH n° 848)

-----00000-----

¹ L'expression « aux armées » désigne la zone des combats, plus loin c'est être « à l'intérieur ».